



Université Inter-Ages Normandie

LETTRE D'INFORMATION

Caen, le 31 mars 2021

Objet : Compensations financières pour les adhérents inscrits en 2020/2021

Mesdames, Messieurs les adhérents,

Comme annoncé à l'Assemblée Générale tenue à distance le 16 février 2021, des compensations financières ont été envisagées pour les adhérents qui le souhaiteraient en raison des disparités dans les propositions de cours à distance durant la crise sanitaire.

Pour faire suite à cet engagement, un Conseil d'Administration Exceptionnel s'est tenu par correspondance le 30 mars 2021 qui a décidé d'une compensation financière unique de 50€ pour les adhésions à l'année.

Pour la mise en œuvre, le Bureau de l'UIA Normandie vous propose les choix suivants :

- A **Renonciation** à cette compensation financière pour soutenir l'association et ses bénévoles qui ont consenti des efforts constants
- B **Don de 50 €** à l'association contre un quitus fiscal
(à valoir sur les déclarations à établir en 2022 pour les revenus 2021)
- C **Avoir de 50€** à valoir sur la cotisation de rentrée 2021/2022
- D **Remboursement de 50€** par chèque établi et remis par votre antenne selon leur modalité

△ Cochez 1 seule case

Madame, Monsieur (Nom, Prénom) :

N° Adhérent :

Votre choix devra parvenir à votre antenne impérativement avant le 30 avril 2021

par retour de mail (mail de l'antenne) / ou courrier postal (adresse de l'antenne)

Passé ce délai, le choix de la renonciation sera automatiquement retenu.

Comptant sur votre compréhension et votre solidarité, veuillez recevoir nos plus cordiales salutations.

Michèle Guglielmi
Présidente